



Union **Départementale** **CGT de l'Isère**

Grenoble, le 1^{er} avril 2020

Objet : interpellation COVID-19

Monsieur Jacques MULLER
Directeur

Directe Auvergne-Rhône-Alpes
Unité Départementale de l'Isère
1 avenue Marie Reynoard
38029 GRENOBLE Cedex 2

Monsieur Muller,

La situation des salarié-es, telle qu'elle remonte à nos organisations, est difficile face aux injonctions contradictoires entre protection associée au confinement et maintien de l'activité économique. Les réalités sont alarmantes.

Les pressions sont fortes et s'accroissent de jour en jour sur les travailleur-euses pour continuer l'activité sans que les règles d'hygiène et de sécurité soient mises en place et sans moyen de protection ou avec des moyens insuffisants (distances de sécurité, gels, équipements individuels de protection ...). Ces pressions s'exercent aussi de plus en plus pour la reprendre quand elle a été arrêtée sans aucune assurance que la sécurité des salarié-es sera assurée. Parfois la pression devient chantage au maintien du salaire, à l'octroi d'une prime, à l'emploi.

Ceci concerne les activités vitales pour notre pays immédiatement : santé, approvisionnement alimentaire ... mais aussi tout un ensemble d'activités qui le sont moins ou pas. Ceci concerne des grands groupes industriels et des entreprises de toutes tailles. Certains secteurs sont particulièrement actifs dans ces démarches privilégiant l'activité économique à la protection de leurs salarié-es et à la santé publique, par exemple la métallurgie, l'agro-alimentaire ...

D'après les informations qui nous arrivent par nos organisations, sont particulièrement préoccupantes les situations des salarié-es de l'aide à domicile, des très petites entreprises, de la sous-traitance quel que soit le secteur du donneur d'ordre, les intérimaires, les travailleur-euses détaché-es, les saisonnier-es notamment agricoles.

Nombreuses sont les questions relatives aux inconnus sur les modes de contamination et donc sur les gestes de protection : distances réellement efficaces, transmission par contact avec les matériaux et matériels ... y compris dans les milieux de la santé.

Nombreux sont aussi les syndicats qui relatent que leur entreprise se voit refuser les mesures d'accompagnement : chômage technique ou activité partielle.

Nous vous alertons aussi sur ce qui se passe dans certaines entreprises et qui risque de laisser des traces profondes lors du retour à une situation normale, source de difficultés et de possibles conflictualités ultérieures. En effet beaucoup de syndicats nous évoquent des situations et des traitements très différents entre cadres et non-cadres dans les entreprises.



Union Départementale CGT de l'Isère

Certains salarié-es de production se retrouvent même sans encadrement, car les cadres sont en télétravail, et sont amenés à résoudre seuls des problèmes de fonctionnement, **voire de sécurité avec des risques importants pour eux, l'environnement... et d'une manière plus préoccupante lorsqu'il s'agit de sites classés SEVESO.**

Nous demandons donc que la Direccte accorde la plus grande vigilance à résoudre ces situations dans le sens de l'intérêt des salarié-es, mais aussi de la population.

Pour toutes ces raisons, nous demandons aussi la mise en place d'une cellule de veille ou de crise dans chaque Direccte au niveau régional et dans chaque unité territoriale au niveau départemental que nos organisations pourront interpeller en temps réel pour trouver des solutions aux situations difficiles qui leur arrivent.

Cela fait deux semaines que la CGT a proposé une rencontre - relayé récemment par l'intersyndicale Isère - entre la Direccte, la préfecture, les organisations syndicales et patronales, qui est restée sans réponse. Ce qui est effarant aux vues des situations que vivent les salarié-es du département.

C'est pourquoi nous réitérons notre disponibilité pour travailler à l'élaboration d'une liste des secteurs, filières mais aussi d'entreprises dont l'activité est indispensable en cette période de catastrophe sanitaire, mais aussi celles dont l'activité pourrait être orientée ou réorientée pour répondre aux urgences et aux besoins notamment en produits et matériels pour la santé.

Nicolas BENOIT
Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicolas Benoit', is located below the typed name and title.